



federazione lavoratori della conoscenza

La FLC Cgil n'a pas signé la deuxième partie biennale du contrat de l'enseignement primaire et secondaire et de l'université parce qu'avec cette opération le gouvernement a reconnu des augmentations de salaire qui correspondent à la moitié de l'inflation réelle. Par de même la prospective dramatique des licenciements de milliers de précaires n'a pas été résolue et la pression fiscale reste invariable.

En même temps, au niveau des Confédérations, le Gouvernement a forcé pour la signature d'un nouvel accord général sur les règles de la négociation syndicale et de la représentativité, pour le secteur privé et pour le secteur public.

Et encore une fois seulement la Cgil a refusé de signer.

Avec les nouvelles règles les conditions de tous les travailleurs ne font qu'empirer car l'accord prévoit d'ajuster les salaires en fonction de l'inflation programmée sans considérer l'évolution des prix, des biens énergétiques importés qui, comme nous le savons, entraînent la réduction des salaires.

De plus pour le secteur public selon le DL 112/08 ce mécanisme sera dépendant des ressources programmées dans la loi de finances sur la base d'un taux d'inflation programmé nettement inférieur à l'inflation réelle.

Les contrats devenant triennaux la vérification des éventuelles différences entre inflation prévue et inflation réelle, sans aucun mécanisme automatique, sera faite à la fin des trois années et les éventuelles récupérations de salaire ne s'appliqueront que dans la successive période triennale.

C'est une parfaite réduction des salaires, programmée par contrat ! De cette façon, le Gouvernement devient le seul maître des salaires des travailleurs publics, au delà de la négociation syndicale.

L'accord permet encore, dans plusieurs cas, des dérogations aux conditions des contrats nationaux et cette perspective de dérogations, plus nombreuses que les situations "ordinaires", finira par annuler le rôle général du contrat national. En outre, et probablement sous peu, de nouvelles règles sur le droit de grève seront introduites afin d'en limiter l'application.



federazione lavoratori della conoscenza

Il serait peut-être bon de se demander pourquoi la Cgil a été la seule à penser qu'il ne fallait pas signer un tel accord. La réponse n'est pas notre tâche.

Et pour compléter le tableau, avec les règlements du ministre de l'Education, les lois du ministre de la fonction Publique Brunetta et le plan d'une autre loi appelée Aprea qui détruit l'instruction publique et élimine totalement la négociation locale, le gouvernement devient le seul titulaire de la définition des effectifs, des salaires, des horaires, du recrutement, de la progression professionnelle et des sanctions disciplinaires. Ajoutons à tout cela la volonté de se dispenser de la fonction de négociation unitaire des syndicats.

Pour toutes ces raisons la FLC Cgil est en train d'organiser un référendum pour tous les travailleurs de l'enseignement primaire et secondaire et de l'université sur la partie biennale du contrat.

La FLC Cgil a été la seule à ne pas signer, parce que nous pensons que personne ne peut décider, pour le présent et pour le futur, des conditions matérielles des personnes sans prévoir une consultation démocratique et sans définir des règles précises sur la représentativité.

Nous avons déclaré la mobilisation dans tous nos secteurs de la connaissance et un parcours d'initiatives qui nous portera à la grève le 18 mars.

Nos luttes sont liées, au niveau confédéral, aux initiatives de grève de toutes les autres catégories de la Cgil et avec la grande manifestation nationale du 4 avril prochain à Rome, une manifestation qui, nous le pensons, devrait être la plus grande manifestation de notre histoire syndicale.

Nous unissons, dans nos revendications, les questions contractuelles à notre refus, clair et net, des politiques de la Ministre Gelmini parce qu'elles ont en commun la volonté d'affaiblir la fonction du syndicat afin de pouvoir, sans plus aucun obstacle, piétiner la dignité des personnes, licencier des milliers de précaires et privatiser école et université.

Pour la première fois dans l'histoire de l'enseignement en Italie, et ceci le 26 janvier 2009, par une note, le Ministère de l'Education nationale a informé les écoles qu'elles n'auront pas d'argent pour le fonctionnement ordinaire.



federazione lavoratori della conoscenza

Jusqu'à présent le gouvernement avait réduit les financements dans le secteur de la connaissance mais aujourd'hui il va plus loin et pense à la suppression des fonds, une politique qui veut affamer l'instruction et les écoles publiques.

Il n'y a plus d'argent pour les remplacements, pour les visites fiscales que les écoles sont obligées de demander à la suite des lois du Ministre de la Fonction Publique Brunetta qui lutte contre « les fainéants » de l'Administration Publique, plus d'argent pour les cantines du personnel.

37 millions d'euros se sont volatilisés et rendent impossible les activités de rattrapage prévues pour les élèves qui présentent des faiblesses scolaires.

Il est évident que le bilan de l'Etat n'a pas prévu cette somme.

Probablement l'Etat pense que les écoles sont déjà des fondations qui vont à la recherche de financements sur le marché.

Nous n'accepterons jamais ce genre de politique et nous nous y opposerons avec détermination jusqu'au bout, même si nous sommes le seul syndicat à résister et à nous y opposer.

Aujourd'hui, en Italie, de nombreux droits constitutionnels sont en danger comme le droit à la protection de la santé de tous les citoyens, le droit à l'instruction pour tous, le droit de grève sans compter l'indépendance de la justice qui est fortement en péril ou l'égalité des chances.

Le parlement n'exerce pratiquement plus ses fonctions car le Gouvernement fait voter ses lois, sans discussion, en appliquant le vote de confiance.

La violence augmente dans les rues et tous les jours, ou presque, des actes de racisme et de violence se manifestent contre les immigrés, les femmes, les homosexuels, contre la diversité.

La politique est devenue en Italie une gestion personnelle du pouvoir sans aucune passion civile et la morale nécessaire pour faire prévaloir les intérêts généraux, ceux de la collectivité.

Nous sommes en train de perdre le sens de la laïcité de l'Etat, le respect de la Constitution, la Paix, la valeur du travail et des droits des citoyens.



federazione lavoratori della conoscenza

Les médias sont monopolisés par le Président du Conseil et par ses thèses et la possibilité de confronter publiquement les idées et de discuter des problèmes s'éloigne, de jour en jour.

En un mot, la politique est en train de vivre une crise profonde parce qu'elle s'éloigne de plus en plus des besoins et du cœur des citoyennes et des citoyens.

Nous FLC Cgil, nous ne perdrons pas le Nord et serons, comme toujours, du côté des travailleurs.

Rome, le 5 février 2009

Joëlle Casa

Secrétaire nationale FLC Cgil
Responsable du Département
Politiques internationales et européennes
De l'Education, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Egalité des genres